

SOUS EMBARGO JUSQU'À 00H01 CET (heure de l'Europe centrale), LUNDI 21 DÉCEMBRE 2020

Le nouvel accord commercial panafricain pourrait être l'inverse du Brexit et libérer le potentiel économique unifié du continent.

Selon le Panel Malabo Montpellier, le commerce intra-africain représente à peine 20 % de l'activité économique, mais il est essentiel pour réduire la dépendance à l'égard des importations et renforcer la sécurité alimentaire dans la période post-COVID.

Lundi 21 décembre 2020 – Selon un nouveau rapport, la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA), dont le lancement est prévu en janvier 2021, devrait constituer un tournant pour le commerce agroalimentaire régional et international en Afrique.

La ZLECA sera l'une des plus grandes zones de libre-échange au monde depuis la création de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), couvrant un marché de plus de 1,2 milliard de personnes et disposant d'un PIB combiné pouvant atteindre 3 billions de dollars US. L'accord offre également la possibilité d'accroître les échanges intra-africains de plus de 50 %, soit un apport au niveau mondial estimé à 76 milliards de dollars US.

« Loin derrière d'autres grandes régions du monde comme l'UE en termes de commerce interne, l'Union africaine et ses États membres se sont engagés à favoriser les liens entre les marchés intérieurs de tout le continent » a déclaré Ousmane Badiane, coprésident du Panel Malabo Montpellier et co-auteur du rapport.

« Ce nouvel accord commercial arrive à un moment opportun pour le continent afin de soutenir les économies en pleine mutation et de répondre à une demande intérieure en forte hausse de la part d'une population et d'une classe moyenne urbaine en pleine croissance. »

La zone commerciale entre en vigueur alors que la population africaine continue de croître. Selon les estimations, elle passera de 1,2 milliard de personnes à 2,2 milliards en 2050, générant une demande exponentielle. En outre, le continent dépense déjà environ 72 milliards de dollars par an pour ses importations alimentaires et agricoles, et ce chiffre augmente de 3,6 % chaque année.

Dans le contexte de la pandémie de la COVID-19, les estimations montrent que le volume des échanges commerciaux de l'Afrique devrait diminuer de 8 % pour les exportations et d'environ 16 % pour les importations au cours de l'année 2020.

Les experts en agriculture du Panel Malabo Montpellier ont analysé les possibilités qui s'offrent aux gouvernements nationaux africains et aux huit communautés économiques régionales de commercer plus efficacement à l'intérieur de ce nouveau paradigme et de tirer parti du commerce transfrontalier informel. Le commerce informel représente 30 à 40 % du commerce total au sein de la communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) et jusqu'à 86 % des exportations officielles de l'Ouganda.

Les recommandations du Panel incluent l'amélioration des informations et des données sur le commerce transfrontalier, en particulier dans le circuit informel. L'amélioration, par exemple, des données sur l'ampleur, la qualité des produits et la structure des flux commerciaux, permettrait de simplifier la réglementation, de diffuser des formations sur l'hygiène alimentaire, d'augmenter l'accès au financement et d'aborder la question des compétences entrepreneuriales.

« Les femmes, qui constituent un segment important de la population qui dépend du commerce transfrontalier pour sa subsistance, ont été affectées de manière disproportionnée par les restrictions, les fermetures de frontières et les couvre-feux imposés en raison de la Covid-19, ainsi que par la discrimination et la violence à caractère sexiste », a déclaré Ishmael Sunga, membre du Panel de Malabo Montpellier et Directeur général de la confédération des syndicats agricoles d'Afrique australe (SACAU).

« Après l'entrée en vigueur de l'accord de libre-échange, les revenus des femmes qualifiées et non qualifiées devraient augmenter jusqu'à 4 % d'ici 2035 grâce à de nouvelles opportunités d'emploi tout au long de la chaîne de valeur agricole. »

Le rapport décrit comment s'attaquer aux barrières tarifaires et non tarifaires, et comment améliorer et développer les infrastructures, par exemple en s'attaquant aux procédures douanières lourdes, aux barrages routiers, aux subventions et aux obstacles techniques tels que les règles sanitaires et phytosanitaires.

Pour ce faire, les nouvelles solutions numériques – telles que l'introduction de l'identification par radiofréquence (IRF) ou de micropuces pour le traçage du bétail, ou encore le stockage et l'échange de certificats de sécurité numériques pour une transmission facile et rapide entre les pays – peuvent être mises à contribution.

A travers quelques exemples, le rapport explique comment améliorer la compétitivité de la chaîne de valeur et renforcer la préparation et la résilience face aux crises en mettant l'accent sur les produits alimentaires de grande valeur qui contribuent également à une meilleure nutrition.

Il convient d'investir dans la conception et le développement de technologies qui améliorent à la fois la quantité et la qualité des aliments. En outre, l'offre en matière d'installations de formation doit être renforcée afin d'élargir l'accès aux possibilités de développement des compétences et des capacités d'innovation tout au long de la chaîne de valeur.

« Il est indispensable de pratiquer un commerce ouvert et réglementé pour assurer l'efficacité et la durabilité du système alimentaire en Afrique. La stabilité du prix des denrées alimentaires sera ainsi maintenue, bénéficiant aussi bien aux producteurs qu'aux consommateurs » a déclaré Joachim von Braun, co-président du Panel Malabo Montpellier.

« La prochaine étape sera peut-être un partenariat commercial équitable et approfondi entre l'Union africaine et la Communauté européenne. »

Chaque année, entre 10 et 12 millions de jeunes Africains entrent sur le marché du travail, se disputant les quelques 3,1 millions d'emplois créés. Bien que les secteurs agricoles et informels soient déjà les plus gros employeurs du continent, ils peuvent encore accélérer la création d'emplois à mesure que la demande alimentaire augmente sur le continent.

« Avec l'expansion de la mécanisation et de la numérisation dans les systèmes alimentaires, de nouvelles opportunités d'entrepreneuriat – au-delà de la ferme – vont émerger dans le secteur agroalimentaire, créant un potentiel d'emplois durables et de qualité dans toute l'Afrique », a déclaré Debsi Araba, membre du Panel de Malabo Montpellier et Directeur général du Forum pour une révolution verte en Afrique (FRAA).

Pour l'élaboration de ce rapport, le Panel s'est appuyé sur les expériences des blocs commerciaux régionaux existants en Afrique tels que le Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA), la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), mais aussi sur les systèmes de gouvernance, les innovations en matière de politique institutionnelle et les interventions programmatiques.

Fin

NOTE AUX EDITEURS

Pour de plus amples informations, pour obtenir une copie sous embargo du rapport ou pour solliciter des interviews, contactez :

Donna Bowater
Marchmont Communications
+44 7929 212 534
donna@marchmontcomms.com

À propos du Panel Malabo Montpellier

Le Panel Malabo Montpellier réunit 16 éminents experts africains et internationaux spécialisés en agriculture, en écologie, en nutrition et en sécurité alimentaire, afin d'orienter les choix politiques des gouvernements africains pour accélérer les progrès vers la sécurité alimentaire et l'amélioration de la nutrition en Afrique. Le Panel identifie les domaines dans lesquels des progrès et des changements positifs ont été réalisés sur le continent et évalue les expériences singulières des pays les plus performants. Il identifie ensuite les innovations institutionnelles les plus importantes et les interventions en matière de politiques et de programmes qui peuvent être reproduites et étendues à d'autres pays.

Le Panel Malabo Montpellier est le successeur du Panel de Montpellier, créé en 2010. Il met davantage l'accent sur les initiatives africaines telles que le Programme Détaillé de Développement de l'Agriculture en Afrique (PDDAA) de la Déclaration de Malabo. Les activités du Panel sont coordonnées par l'*Imperial College* de Londres, l'université de Bonn et AKADEMIYA2063 ; et son siège se trouve à Dakar, au Sénégal. Il est coprésidé par Dr Ousmane

Badiane, Président d'AKADEMIYA2063, et Professeur Joachim von Braun, Directeur du Centre de recherche sur le développement de l'université de Bonn.

www.mamopanel.org

--

Donna Bowater | Associée senior



m: [+44 \(0\) 7929 212534](tel:+44207929212534) **t:** @donnabow **s:** donna_1111

www.marchmontcomms.com